



Saint-Izaire, bâti sur  
la pierre !

## Le Mot de l'équipe municipale

### LE CHATEAU DE SAINT-IZAIRE : un bien commun à sauvegarder et à faire vivre...

Héritage du passé, le château de Saint-Izaire constitue un bien commun, une richesse partagée que notre génération a la responsabilité de transmettre, en bon état, aux habitants du territoire, actuels et futurs. Remarquable construction, marquée par son histoire tout en restant vivante, ce château propose des richesses remarquables qui ont justifié son classement et qui nécessitent d'être sauvegardées (peintures murales des XIV et XVII<sup>e</sup> siècles ; parquet fin XVII<sup>e</sup>) ; cependant, il connaît également des faiblesses structurelles et des espaces aujourd'hui insécurisés.

La municipalité, en partenariat avec l'association « vie et château », a répondu positivement à une proposition d'étude de diagnostic de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Il s'agit de lancer une étude approfondie par des équipes spécialisées (architecte du patrimoine- archéologue, restaurateur.) pour faire un état sanitaire complet du château, mettre à jour la connaissance historique et architecturale du monument, envisager la restauration des décors les plus remarquables, diagnostiquer le circuit de visite du château, expertiser la signalisation et la médiation culturelle indispensables.

A l'issue de cette phase d'étude, un programme de restauration pluriannuel, incluant les urgences sanitaires, devrait être proposé en tenant des capacités financières de la commune ; il permettra également de faire appel à l'aide de la fondation du patrimoine.

Un appel d'offre va être engagé d'ici quelques semaines. Le coût de cette étude approfondie sera conséquent, mais il devrait être pris en charge à hauteur de 90% par l'Etat et les collectivités. Le résultat de l'étude sera présenté en 2025, lors d'une réunion ouverte à tous.

**Les fêtes du château qui redémarrent et qui auront lieu samedi 29 juin**, à partir de 15H, devraient permettre de renforcer cette mobilisation pour la sauvegarde du château et de contribuer à rechercher les financements nécessaires. Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

## Infos Mairie

### Ouverture mairie :

Du lundi au jeudi de 14 à 17 heures

Vendredi de 9h à 12h

Tél : 05.65.99.40.31

[www.saint-izaire.fr](http://www.saint-izaire.fr)

[mairie.st-izaire@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-izaire@wanadoo.fr)

CONGES : du 24 juin au 1 juillet, 26 au 29 juillet

### ETAT-CIVIL :

Décès de :

Léonie DAURES le 15 avril

Georges CROS le 23 avril

Sincères condoléances à leur famille.

### Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie au cours du trimestre qui suit leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

### Inscription sur les listes électorales

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) la personne pourra s'inscrire ou contacter la commune pour s'inscrire sur la liste électorale.

Inscription Internet ou formulaire papier.

**30 juin et 7 juillet**  
**élections législatives**

### TRAVAUX

Tous types de travaux sur les bâtiments ou maisons (toiture, fenêtre...) ou dans les différents cimetières, doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de la mairie

La commune dispose de 3 défibrillateurs :

Saint-Izaire à côté de l'Auberge de La Valette,  
Faveyrolles sous le préau de l'ancienne école,  
Salelles sous le porche de l'église

## **DIVAGATION DES CHIENS :**

Sur nos bulletins précédents, nous rappelions que les chiens doivent être tenus en laisse et aujourd'hui ce n'est pas toujours le cas ! Les chiens errants dans le village, font leurs besoins un peu partout. Nous avons mis à la disposition des bornes d'hygiène canine dans différents endroits du village mais cela ne sert pas à grand-chose à ce jour...



**Attention plusieurs personnes ont été mordues par des chiens non tenus en laisse. La gendarmerie est intervenue...**

## **NUNEROS D'URGENCE :**

Pompiers : le 112 ou le 18

SAMU : le 15

Gendarmerie : le 17 avec un téléphone fixe ou portable et quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.

Centre antipoison de Toulouse : 05.61.77.74.47

## **SITE INTERNET :**

Nous vous rappelons que la commune a un site Internet sur lequel vous pouvez trouver des informations et suivre les activités.

Ce site vit aussi grâce à vous, si vous avez des communications à faire, envoyez-les à la mairie. <https://www.saint-izaire.fr>

## **PROTEGER ET PRENDRE SOIN DE NOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF !**

Pour contribuer au bon fonctionnement de notre assainissement collectif **MERCI** de ne rien jeter d'autre dans les sanitaires que le papier hygiénique (**pas d'emballages, pas de serviettes hygiéniques, de morceaux de couches, de cotons tiges...**) pour éviter que les tuyaux et les filtres se bouchent et que les pompes fonctionnent à vide...

## « Maison de Services Au Public » - « Point info séniors »

### ACGSA - Point info Seniors

Maison des Services au Public  
21 avenue du Pont-Vieux  
12400 VABRES L'ABBAYE  
**05 65 99 03 56 / 06 11 93 15 86**

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et mardi : 8h30 à 12h30

Mercredi et Jeudi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Vendredi : 8h30 à 12h30

mail : [mds.vabres@orange.fr](mailto:mds.vabres@orange.fr)

mail : [pointinfoseniors.acgsa@gmail.com](mailto:pointinfoseniors.acgsa@gmail.com)

Site internet : <http://pointinfoseniors-awixsite.com/acgsa>

<https://www.maisondeservicesaupublic.fr>



### Horaires déchetterie de Saint-Affrique :

#### Eté :

Du lundi au vendredi de 13h30 à  
18 heures 30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

#### Hiver :

Du lundi au vendredi de 13h30 à  
18 heures

Samedi de 9h à 12 h et de 14h à  
18heures

**24 juillet  
de 16 h à 19h  
à la salle des fêtes**



### Dépôt des déchets verts à l'ancienne gare (ancien dépôt DDE)

Nous avons mis à disposition au  
centre technique dit « Gare de  
Riols » un emplacement pour les  
déchets verts uniquement.

On ne doit pas mélanger la terre  
avec autre chose ou déchets verts,  
il faut trier avant d'apporter vos  
déchets sinon le dépôt sera fermé.

## **ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural**

ADMR des Sept Vallons  
5 Place de la Mairie  
12550 Coupiac

Téléphone : 05.65.99.42.90

Service et soin aux séniors, accompagnement du handicap, enfance et parentalité, entretien de la maison, aide aux aidants...

## **L'OBLIGATION DE DEBROUSSAILLEMENT :**

**mieux vaut prévenir que tout perdre !**

Depuis 1985, le débroussaillage est une obligation légale qui s'impose à tous. La commune de Saint Izare, présentant un aléa feu de forêt « fort à très fort » sur certains de ses espaces, une obligation légale de débroussaillage est en vigueur au sein des espaces naturels combustibles (bois, forêts, landes). Vous avez l'obligation de débroussailler votre terrain s'il est situé à moins de 200 mètres d'un bois ou d'une forêt. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur un rayon de 50 mètres . Dans un souci de préservation de la biodiversité, il est rappelé que la période idéale de débroussaillage est la période hivernale et que la taille des haies est interdite entre le 15 mars et le 15 août

A défaut de débroussaillage efficace, il appartiendra au maire de la commune, responsable de la bonne application de la législation et de la sécurité publique de contrôler et, au besoin, de mettre en demeure les propriétaires à procéder à ce débroussaillage.

## **PERMIS DE PECHE :**

La mairie délivre les permis de pêche aux heures d'ouverture habituelle.

## TRANSPORT A LA DEMANDE changement à compter du 2 janvier 2024

**A partir du 2 janvier 2024** Habitants de Saint-Izaire, Calmels-et-le-Viala, Vabres-l'Abbaye et Saint-Affrique

### Le TAD vous transporte à Saint-Affrique et Vabres l'Abbaye depuis chez vous

Mercredi	
RDV devant chez vous pour arriver à	RDV aux points d'arrêts à
<b>14h</b>	<b>16h30</b>
Aller	Retour

Samedi	
RDV devant chez vous pour arriver à	RDV aux points d'arrêts à
<b>9h15</b>	<b>11h45</b>
Aller	Retour

#### 6 points d'arrêts

**à Saint-Affrique :**

- La Maison médicale/le Quai
- La Poste
- La gare routière
- L'hôpital Emile Borel

**à Vabres-l'Abbaye :**

- L'espace France Services
- La Zone du Bourguet

**Pour 2€ le trajet**  
Soit 4€ l'aller-retour

**TAD** Transport A la Demande **c'est simple**

- Réserver au **0 805 608 100** (numéro vert) du lundi au vendredi entre 8h et 16h au plus tôt 10 jours avant le déplacement au plus tard l'avant-veille à 16h
- Trajets assurés par les Transports Verdié



**liO** Les transports de Ma Région

CCSD

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAINT-AFFRICAÎN

## LES LOISIRS A SAINT- IZAIRE

Et toujours de multiples possibilités de se divertir et de se dépenser...

- **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE** : tous les mardis de 15H à 16H à la salle des fêtes
- **JEUX ET LOISIRS CREATIFS** (travaux d'aiguilles) : à l'auberge tous les lundis à partir de 15H30 (ouvert à tous sans obligation de consommation)
- **JEUX DE SOCIETE** : tous les jeudis à partir de 14H à la salle des fêtes
- **PING PONG** : Tous les mardis à partir de 18H à la salle des fêtes
- **RELAIS BIBLIOTHEQUE** : tous les mardis de 16H à 17H30, ainsi que les mercredis de 15H à 18H (contes et jeux pour enfants) et les samedis de 14H à 17H30.

## ELECTIONS EUROPÉENNES

La commune de Saint Izaire enregistre un meilleur taux de participation que la moyenne nationale avec 190 votants sur les 307 inscrits soit 61,8%. Sur les 190 votes, 179 sont valablement exprimés ( 3 blancs et 8 nuls).

Les résultats sont les suivants : Jordan Bardella 22,4% - Manon Aubry 15,6% - Raphaël Glucksmann 14% - Jean Lassalle 12,8% - Valérie Hayer 9,5% - Marie Toussaint 9,5% - François Xavier Bellamy 5,6% - Léon Deffontaines 2,8% - Marion Maréchal 2,8% - Hélène Touy 1% - François Asselineau 1% - Selma Labib 1% - Guillaume Lacroix 0,5% - Jean Marc Governatori 0,5% - Laure Patas d'Illiers 0,5%

## LE TRI DES BIODECHETS

Le tri des « bio déchets » (restes alimentaires et de cuisine) s'inscrit dans une démarche globale de réduction des déchets, vertueuse pour la protection de l'environnement et favorable à la réduction des coûts de traitement et donc de la fiscalité locale.

Chaque habitant produit en moyenne 207 kg d'ordures ménagères dont 85 kg de biodéchets. Ces biodéchets peuvent alimenter des composteurs (marc de café- épluchures de légumes- coquilles- restes alimentaires...) ou, à défaut, être placés dans un **sac orange** bien fermé qui est jeté dans les containers noirs.

**Un « bio seau » et des sacs orange sont à votre disposition en mairie.**

Les déchets acceptés dans le sac orange sont : les épluchures, les coquilles, les restes de repas, les déchets de viande, de poisson, de crustacés, le café (marc et filtre mais pas les capsules), les essuie-tout, les fleurs fanées...

## REOUVERTURE DU POINT POSTE DE LA COMMUNE LE 04 AVRIL

La réouverture du point poste est effective depuis le 04 Avril 2024. Il est essentiel, dans un village comme le nôtre de pouvoir disposer d'un point poste permettant de réaliser toutes les opérations postales élémentaires, ainsi que celles de la banque postale. A nous de l'utiliser régulièrement pour montrer son utilité, si nous voulons le conserver...

## INFOS MUNICIPALES

### **COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 29 mars, 12 avril et 17 mai**

*Pour mémoire, le conseil municipal est ouvert au public. Le compte rendu détaillé de chaque conseil est disponible en mairie et sur le site de la commune.*

**Le conseil du 29 mars** a été consacré à la préparation de l'été : révision des tarifs du camping, emploi d'une personne en contrat à durée déterminée pour l'accueil et le ménage au camping, emploi au château ; ainsi qu'à la préparation du budget primitif (projets d'investissements).

**Le conseil du 12 avril** a voté le budget primitif (voir ci -après), a validé le projet d'installation d'une borne électrique de recharge des véhicules électriques au centre bourg (devant la maison Rascalou) et a voté les taux des taxes directes locales pour 2024 ; ces taux sont maintenus en l'état, sans hausse malgré l'inflation qui renchérit les matériels, afin de ne pas alourdir la fiscalité d'autant que l'Etat a augmenté la base fiscale qui détermine la fiscalité locale.

**Le conseil du 17 mai** a émis plusieurs délibérations sur le SIEDA (transfert de compétence sur l'éclairage public – adhésion au marché de l'électricité - diagnostic énergétique des bâtiments publics sous réserve du coût de l'opération ) ; il a engagé la prime de pouvoir d'achat pour les personnels communaux, a validé les travaux du bâtiment de l'auberge (réfection des menuiseries et de bar réfrigéré) et a envisagé la modernisation du matériel de la salle des fêtes avec l'achat d'une armoire réfrigérée permettant de garantir la chaîne du froid. Un débat a eu lieu suite à diverses demandes de baptiser un endroit de la commune du nom de Georges Cros, décédé il y a peu. Le conseil municipal a considéré que cette demande était tout à fait fondée, mais prématurée en période de deuil ; la question sera réexaminée à la rentrée.

## **ACTUALITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Les dernières réunions de la communauté de communes ont été consacrées au bilan du tourisme sur le territoire, à l'avancée du projet « Roquefort demain » avec l'engagement des travaux publics (parking), aux avancées de l'hôpital commun avec Millau, ainsi qu'à la préparation du transfert de compétence « eau et assainissement » à l'intercommunalité, prévu par la loi.

Ce transfert qui doit être effectif au plus tard le 31/12/2025, nécessite un travail de fond sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité avec le diagnostic des réseaux, la coopération avec les syndicats intercommunaux d'adduction à l'eau potable, l'élaboration d'un schéma directeur et la finalisation d'un volet transfert proprement dit traitant les questions juridiques, de gestion du personnel, de comptabilité, de maintenance...

### **LE BUDGET COMMUNAL 2024 : des contraintes, des choix et des possibilités !**

Comme chaque année, avec le printemps, vient la période de la validation des comptes de 2023 et celle de l'élaboration du budget primitif pour 2024, voté à l'unanimité par le conseil municipal d'avril. Nous devons en effet attendre le feu vert de la trésorerie publique pour approuver les comptes de l'année précédente et pouvoir engager un budget prévisionnel, ajusté tout au long de l'année en fonction des dépenses imprévues ou des subventions reçues que nous ne connaissons pas encore au moment où le budget est élaboré.

L'exercice s'apparente donc à une équation à plusieurs inconnues, qui doit nous permettre de nous assurer que nous pourrions financer les besoins de la commune, engager les nouveaux projets, sans mettre en danger les finances communales.

#### **Des contraintes :**

La commune dispose d'un budget annuel de près de 1 100 000 euros, avec près de 400 000€ en fonctionnement et 700 000€ en investissement. Une grande part du budget est liée à des dépenses contraintes (remboursement des emprunts, salaires des personnels communaux, coût de l'énergie, fonctionnement de l'école, gestion des réseaux d'eau, assurances...). Cette année, il nous faut également prendre en compte l'augmentation des coûts de l'électricité, ainsi que la baisse des subventions et dotations publiques provenant de la fiscalité (124 000 €

contre 130 000€ les années précédentes). Pour les prochaines années, des projets à venir sur le territoire de l'intercommunalité auront également des répercussions sur notre situation budgétaire (nouvelle caserne de pompiers - transfert de la compétence « eau assainissement » à la communauté de communes...) qu'il nous faudra absorber.

Il faut saluer l'action d'Isabelle, notre secrétaire de mairie, qui gère attentivement la comptabilité et le budget au moment où la réglementation comptable se modifie profondément.

### **Des choix :**

Chaque budget impose des choix dans les dépenses et les recettes pour préserver l'équilibre budgétaire. Parmi les choix réalisés, le conseil municipal a décidé de ne pas alourdir la fiscalité locale (taux inférieurs à ceux de Saint Affrique), ce qui plafonne les recettes. Concernant les dépenses, l'aménagement de la maison Rascalou doit parvenir à son terme ; pour 2024, concernant les nouvelles dépenses, la priorité a été mise sur la rénovation/consolidation du toit de l'église de Faveyrolles en risque d'effondrement. Plus de 160 000 euros (une partie conséquente de notre capacité d'investissement) sont potentiellement consacrés à ce chantier qui doit préserver le patrimoine et la sécurité de l'espace public, pour peu que l'État et les collectivités territoriales accompagnent ce chantier en versant les subventions demandées... Malgré des efforts réels dans un contexte budgétaire national resserré, les premiers retours ne sont guère à la hauteur des demandes.

### **Des possibilités :**

Par ailleurs, différentes propositions nouvelles ont été prévues pour répondre aux besoins de la commune et de ses habitants : l'éclairage du pont, la rénovation de l'éclairage public et celui de l'église et du château pour économiser l'énergie, la rénovation de la salle des fêtes, l'aménagement de l'épicerie, la réfection de la voirie avec un budget réduit faute de subventions publiques, l'aménagement de la maison du XV dans une première phase, le financement de l'étude engagée par les services du patrimoine sur le château (voir l'édito). Ces propositions ont fait l'objet de demandes de subventions tant auprès de l'état (Dotation d'équipement des territoire ruraux – fonds verts) que des collectivités territoriales qui détermineront nos possibilités de réalisation.

### **Un budget en équilibre :**

Au final, la situation de la commune demeure relativement saine, avec une capacité d'autofinancement conservée et une épargne nette dans la moyenne des communes rurales. Les grands indicateurs sont globalement bien orientés comme nous l'indique la direction des finances publiques : les produits de fonctionnement ont progressé de 4% depuis 2019, les charges réelles de fonctionnement sont élevées mais stables (987 euros par habitant de la commune contre 886€ pour le département), notre capacité d'autofinancement nette a été améliorée depuis 2019 ( 247€ par habitant de la commune contre 167€ pour le département), alors que nos charges et dépenses d'équipement demeurent élevées (1139€ par habitant de la commune contre 576 € pour le département).

Dans ce contexte, tous nos projets ne pourront certes pas être réalisés dans l'année. Ils devront être planifiés sur plusieurs exercices budgétaires, notamment pour mener à bien les pistes d'aménagement issues du dispositif « **cœur de village** » engagé avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) et Aveyron Ingénierie. Des choix budgétaires pluriannuels doivent nous permettre d'engager les aménagements nécessaires pour que notre commune conserve son dynamisme et sa qualité de vie.

## **VIE LOCALE**

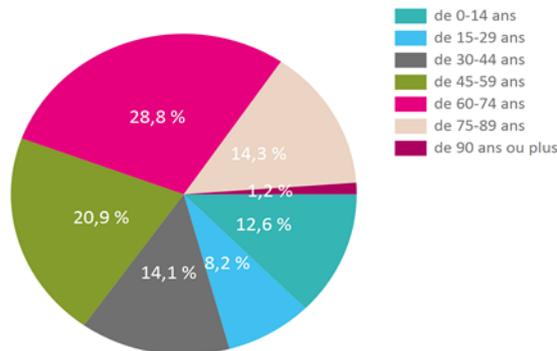
### **QUELQUES DONNEES SUR LA COMMUNE DE SAINT-IZAIRE**

Chaque année, nous recevons des indicateurs qui traduisent la réalité de notre commune, même si les pourcentages ne sont guère significatifs quand ils portent sur de petits nombres. Les indicateurs qui suivent, proviennent de la CCI d'Aveyron.

Notre population est globalement stable, voire en légère augmentation (320 habitants), après un fléchissement dans les années 2015.

Le vieillissement de la population se poursuit avec la part des personnes âgées de plus de 60 ans passant de 40,7% en 2015, à 44,3% en 2020, tandis que l'indice de jeunesse ( *le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle âgée de 60 ans et plus*) se réduit de 44,4% à 39,7%, avec une diminution régulière des enfants en bas âge ce qui fragilise notre école, à moyen terme, conformément à la tendance nationale de baisse de la natalité.

POPULATION PAR ÂGE EN 2020 - SAINT-IZAIRE



La tranche des 15/29 ans apparaît déficitaire (8%), la poursuite des études, l'insertion professionnelle et l'installation dans une vie familiale autonome... créant régulièrement des départs de Saint- Izaire.

Sur la commune, la part des foyers fiscaux imposés représente 26,5% des foyers fiscaux contre 40,8% en Aveyron. Les foyers fiscaux concernés par les retraites et les pensions s'élèvent à 46% de la population contre 37,4% en Occitanie. Le taux de dépendance économique (*rapport entre la population âgée de 65 ans et plus et celle âgée de 15 à 64 ans en âge de travailler*) s'élève à 71,6% en 2020, contre 49,7% en 2015. Sur la commune, les résidences principales représentent 44,1% contre 71,8% en Aveyron, tandis que les résidences secondaires représentent 46,9% pour 17,3% dans le département.

Ces indicateurs concrétisent les évolutions que nous percevons, avec un vieillissement de notre population, une part importante de l'habitat constitué de maisons secondaires et une situation économique fragile.

## LE PONT

Les travaux de rénovation du pont s'achèvent après deux ans de travaux et quelques périodes difficiles pour les riverains avec des coupures de circulation et des nuisances, malgré les efforts des entreprises et des techniciens du conseil départemental que nous remercions vivement pour leur professionnalisme.

Cette rénovation nous l'avons espérée et attendue bien longtemps ... Nous nous désolions de voir chaque jour le béton se déliter, la peinture s'écailler, le tablier se fragiliser... Depuis une décennie, il était, hélas, devenu un « chef d'œuvre en péril » qui dévalorisait la commune et en donnait une image d'abandon, voire de négligence.

Maintes fois demandée, nous avons donc accueilli cette rénovation avec satisfaction. Ce pont rénové et consolidé constitue un atout pour notre commune : sa qualité architecturale, sa garantie de sécurité, sa capacité d'accueillir des véhicules lourds, sa fluidité de circulation et sa bonne intégration au patrimoine en font une construction appréciée et appréciable ; il trace une perspective unique reliant l'église et le château et marque l'identité visuelle de notre commune.

Il nous reste à l'éclairer comme il se doit et à aménager ses abords pour qu'il soit un élément central du bourg, un lien architectural et humain entre les deux rives du Dourdou.



### **L'ECOLE :**

La directrice de l'école Fanny Travassac nous communique l'état d'avancement des projets pédagogiques :

***Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel :*** La classe s'est rendue au festival « C'est quoi ce cirque ? » mardi 14 mai à Vabres l'Abbaye pour un spectacle clownesque sous chapiteau. Elle a participé aux animations à la MISA et au relais bibliothèque de la commune. Une troisième projection du projet « Ecole et cinéma » a eu lieu au cinéma de saint Affrique. Elle participe à la journée de rassemblement inter-écoles autour de la langue et de la culture occitane le 6 juin à Broquiès, organisée par l'association ADOC12 qui intervient tous les mardis en classe. Le matin les élèves ont participé à un jeu de piste et à différents ateliers, l'après-midi ils ont vu le spectacle « Lo Boçut » de la compagnie La Rampa.

***Dans le cadre du parcours Santé :*** Le cycle natation au mois de mars a permis à tous les élèves de CE1 et CE2 de valider leur « Pass Nautique » et les élèves de cycle 3 ont tous validé le « Savoir Nager ». La journée « Olympiades », rencontre inter-écoles a lieu au Truel le 11 juin, l'école de Saint-Izaire est invitée par la communauté de communes des Rases du Tarn pour participer à cette journée.

***Dans le cadre*** de l'éducation au développement durable, l'école de Saint Izaire vient d'être labellisée « école en démarche de développement durable (E3D) » de niveau 2 pour trois ans. Le comité académique a apprécié la qualité des projets et de la démarche engagée.

***La fête de l'école*** aura lieu le samedi 22 juin après-midi, une kermesse sera organisée par l'APE et le spectacle des élèves aura lieu à 18h00 (au programme : chant, natation synchronisée, acrosport et théâtre).

Venant d'apprendre sa mutation, Fanny Travassac nous a informés de son remplacement par une autre enseignante à la rentrée, Madame Mélanie Bouzat, enseignante expérimentée qui connaît déjà les élèves. Nous aurons l'occasion de dire au revoir à Fanny, lors de la fête de l'école.

## **UN NOUVEL ECLAIRAGE POUR METTRE EN VALEUR LE CHATEAU ET L'EGLISE**

Comme prévu, l'éclairage public est en cours de renouvellement pour substituer un éclairage LED aux anciennes lampes très consommatrices d'électricité.

C'est ainsi que depuis quelques jours, l'église et le château sont pourvus d'éclairages convergents qui valorisent leur architecture, tout en économisant l'électricité. Ce renouvellement a également permis de mieux éclairer le parking du château, fort utilisé lors des fêtes et animations nocturnes.

Avec l'éclairage du pont qui devrait intervenir d'ici quelques semaines, nous aurons un ensemble architectural mettant en valeur notre village, tout en étant respectueux de notre environnement.

POUR MEMOIRE, l'été, l'éclairage public est éteint de 23 heures à 6 heures.



## LES EXPOS AU CHÂTEAU



Chaque année, la période estivale voit le château devenir un centre artistique et culturel avec des expositions de peintures et de sculptures, ainsi que des créations artisanales.

Toutes les quinzaines, ces expositions, fort variées tant sur les thématiques que sur les techniques, mettant à l'honneur les artistes du territoire, sont renouvelées, jusqu'aux journées du patrimoine où se tiendra un salon d'automne « des arts et du patrimoine » au château.

Des créations saisissantes vous attendent, où s'entremêlent traces, formes, couleurs et matériaux pour donner à voir et à entrevoir... Une exposition authentique et originale qui suscite l'imaginaire et le sensible, la perception et l'impression, la projection et l'émotion...

Les artistes de Saint-Izaire, de Broquiès et du territoire vous invitent à venir les découvrir. Laissez-vous embarquer !

**ENTREE LIBRE AUX HEURES D'OUVERTURE DU CHATEAU**

## SAMEDI 22 JUIN : UNE JOURNEE DE DECOUVERTE DU TARN

Dans le cadre de « 2024 : année de l'eau », le samedi 22 Juin sera une journée consacrée au Tarn !

A 8H30, **balade d'observation de la faune**, à la confluence du Tarn et du Gos (départ à l'ancienne gravière à la descente de la route de Salelles) avec un naturaliste et l'équipe du syndicat mixte « Tarn, Sorgue, Dourdou, Rance ». (Prévoir bottes et jumelles). **RESERVATION AU 05 65 49 38 50**

De 14H à 16H, **au château, EXPOSITION** du photographe Patrice Geniez sur la faune du Tarn. Des vues magnifiques prises tout au long du Tarn, de sa source à sa confluence... **DIAPORAMA commenté à 14H 30** à la salle du pressoir. Nous vous y attendons nombreux !

## ANIMATIONS ESTIVALES AU RELAIS BIBLIOTHEQUE

L'équipe de la bibliothèque propos dès aujourd'hui et jusqu'au 5 septembre, un « **escape game** » : "**Panique dans la Bibliothèque**" à vivre en famille ou avec les copains. Mêlant sciences et investigation, cette enquête grandeur nature invite tous les curieux et curieuses, petits et grands, à vivre une expérience originale et ludique à la bibliothèque.

Leur mission ? S'appuyer sur leur sens de l'observation, le travail d'équipe et un esprit critique pour déconstruire une vague d'idées reçues. Mais attention, l'horloge tourne... Il leur faudra aller vite pour achever ce défi !

Du 4 juillet au 3 octobre, l'énigme du "**manuscrit perdu**" à résoudre à la bibliothèque grâce à une tablette tactile et du petit matériel proposé pour ce jeu de piste numérique.

Et toujours des nouveautés pour tous les publics, romans, BD, beaux livres, documentaires, mangas, terroir, thrillers, cuisine, arts, loisirs créatifs, albums jeunesse, livres d'activités ...

## LES ANIMATIONS ET LA VIE ASSOCIATIVE

Le printemps aura été riche de multiples animations, malgré des conditions météo délicates : la randonnée gastronomique de Chemin faisant, la fête du local paysan, la journée nettoyage du château proposée par « vie et château », les 40 ans de la CUMA, la tombola et la soirée frites de l'APE, la « randorestro » à Trébas et le repas des voisins des amis de Salelles, la bal du printemps du comité des fêtes, l'animation plantes du relais bibliothèque... autant d'occasions de se retrouver et de partager un bon moment ensemble !

### La rando gastronomique du lundi de Pâques

Le lundi 1<sup>er</sup> avril ils étaient seulement 355, probablement à cause de la météo alarmiste, à avoir répondu « présent » au traditionnel rendez-vous de l'association Chemin Faisant et ils n'ont pas été déçus.

Les 3 circuits soigneusement débroussaillés ont permis aux randonneurs et vététistes d'admirer les beaux points de vue, le patrimoine local, de profiter de l'éveil de la nature en ce début de printemps et de se sustenter copieusement avec les produits du terroir proposés sur les ravitaillements.

Un moment convivial tant pour les participants que les bénévoles avec une pensée amicale pour Michel TANNEAU disparu peu après la dernière rando à laquelle il avait tenu à participer. Lui qui avait animé avec brio l'association pendant plus de quinze ans avant de passer la main, aurait été heureux de voir que celle-ci continue, fidèle à ses valeurs.





### La formation balisage

A la demande de la communauté de communes et du Parc Naturel Régional des Grands Causses, l'association « Chemin Faisant » sera dorénavant responsable du balisage des sentiers sur la commune de Saint-Izaire et de Calmels et le Viala, le Parc continuant l'entretien principal.

A l'invitation de l'association, un samedi matin d'avril, près d'une quinzaine de volontaires venant de Saint-Izaire et de Calmels et le Viala, se sont retrouvés pour une information sur le balisage encadrés par un chargé de mission du parc naturel régional des grands Causses, deux responsables de l'association « les Cardabelles » et le chargé de mission de la communauté de communes.

Après une première information à la salle des fêtes, des groupes ont été constitués pour aller sur le terrain confronter la théorie à la pratique... Une matinée dense et studieuse qui s'est conclue par un repas convivial à l'initiative de « Chemin Faisant ». Il ne reste plus qu'à poursuivre le travail de balisage afin d'avoir des chemins de randonnée correctement balisés et parfaitement entretenus.



### L'anniversaire du local paysan : convivialité autour de bons produits !

Le Samedi 20 Avril, les fermes du Salze, des Armayrols et de Salelles qui animent le Local Paysan ont convié les habitant-e-s du village et des alentours, à déguster leurs produits fermiers et boire un verre pour fêter les 1 ans de fonctionnement du lieu.

Environ 80 personnes sont venues pour partager ce moment convivial et goûter aux produits fermiers locaux, on peut dire que cela a été une réussite ! Les paysan-ne-s avaient même prévu la vente de certains produits de leur ferme pour l'occasion afin que celles et ceux qui le désirent puissent en ramener chez eux. Ce fut l'occasion de renforcer le lien entre les habitant-e-s et les producteurices de la commune, et de faire vivre le village de Saint-Izaire auquel nous tenons tou-te-s.

### Fonctionnement du Local Paysan

Les paysan-ne-s de Saint-Izaire qui font de la vente directe vous proposent de livrer leurs produits, tous les lundis et jeudis à partir de 18h au Local Paysan pour vous faciliter l'accès à leurs produits, il faut juste penser à commander avant. Le local est mis à disposition par la mairie et un projet multipartenarial entre Paysan-ne-s, Municipalité, Département et Région, a permis de mettre en place des casiers réfrigérés pour garantir la chaîne du froid.



**Vous pouvez venir chercher au Local Paysan tous les lundis et jeudis soirs :**

- du pain bio au levain naturel de Salelles - Léa : 07 89 33 55 76

- de la tomme de brebis bio, fromage frais, recuite, caillé et yaourts du Salze – Nous en profitons pour féliciter le GAEC du Salze **pour ses deux médailles d'or** au 20<sup>ème</sup> concours des fromages à Espalion. (Laurence : 06 71 88 76 82)

- des œufs, du poulet et de la viande d'agneau des Armayrols - Sandra : 06 78 61 21 76

**Manger les produits fermiers, c'est soutenir les paysans de notre commune !**

## Association des Parents d'Elèves : une année bien remplie

### *La tombola*

L'APE tient à remercier chaleureusement tous les participants de la tombola. Tout particulièrement les commerçants, artisans, professionnels de St Izaire qui comme chaque année soutiennent les activités de l'APE en offrant des lots. Avec leur aide, celle des commerçants de St Affrique, de Réquista et des environs, plus de 46 lots ont été constitués et distribués lors du tirage au sort du 20 avril, à l'occasion de l'anniversaire du local paysan.



### **La soirée « frites »**

Un grand merci également aux habitants de St Izairé d'avoir répondu présents à notre soirée « frites – saucisses » du 4 Mai ! Grâce à votre soutien, cette année encore l'APE peut continuer à financer les activités pédagogiques et les sorties scolaires de l'école de Saint-Izairé



### **La fête de l'école**

Pour clore en beauté cette année scolaire, nous vous attendons nombreux le **22 Juin à la Kermesse de l'école à partir de 16h15, suivie par le spectacle des élèves à 18h00 dans la salle des fêtes.** Pour terminer cette journée, l'APE vous propose de participer à son traditionnel repas partagé (pensez à ramener vos assiettes et couverts) !

## **LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ**

### **[LE VIDE GRENIER : l'association « Vie et Château » vous attend le 15 août](#)**

Grace au succès des années précédentes, l'association « Vie et Château » organisera à nouveau le traditionnel Vide -Grenier de Saint Izairé qui **aura lieu le 15 août 2024**, dans les rues du village et autour du château. Chacun pourra proposer ses trésors ou trouver l'objet tant convoité. Au côté des antiquités et articles vintage, vous trouverez un marché d'artisans d'art. La convivialité sera au rendez-vous, les visiteurs pourront flâner dans les rues du village tout en se régaland des saucisses et frites qui seront proposées dans la cour du château. **Soyez au rendez-vous.**

### **[LA FETE DU VILLAGE : Rendez-vous les samedi 17 et dimanche 18 août 2024 !](#)**

Au programme du samedi : tournoi de pétanque, apéro et repas aligot géant animés par le Otant'oc puis par les DJ Jox et Lucio.

Le dimanche : une cérémonie à l'église puis au monument aux morts aura lieu avant l'apéritif offert par la municipalité et le passage de la paume dans vos maisons accompagnée de la Pena Surenos. L'après-midi sera animé au village (en préparation).

Dimanche soir, aura lieu le marché de producteurs de pays animé par la Pena ainsi que par le groupe Duo Nivo.

**Nous vous attendons nombreux et avec un esprit festif !"**

## **LES FETES ET ANIMATIONS ESTIVALES**

**Mercredi 10 Juillet :** Soirée « gâteaux et jeux de société » au sentier des sources (à Salelles) proposée par l'association des « amis de Salelles »

**Mercredi 17 Juillet :** Soirée « pique-nique au bord du Tarn » (plage du Poujol) avec une auberge espagnole et des chants à partager avec un « cyclochanteur : pédalocantabilé » proposé par l'association des « amis de Salelles »

**Samedi 20 Juillet :** Feu d'artifice sur le Dourdou

**Mercredi 24 Juillet :** Repas aveyronnais (cocotte de brebis) et animation au sentier des sources de Salelles avec le groupe musical « contre temps » proposé par l'association des « amis de Salelles »

**Samedi 27 Juillet :** Festival de blues au château proposé par Polysons

**Vendredi 09 Aout :** Assemblée Générale de l'association des amis de Salelles suivie d'une auberge espagnole et soirée jeux au sentier des sources à Salelles.

**Mardi 13 Aout :** Dans le cadre du festival d'orgue de Vabres et avec la participation de l'association « vie et château »: repas, concert et bal de la renaissance en soirée au château.

**Mercredi 14 Aout :** Promenade nocturne « à la découverte des étoiles » De Salelles au Bournaguet proposée par l'Association des Amis de Salelles

**Jeudi 15 aout :**

Messe à la Chapelle Notre Dame de Grâce

Brocante à Saint-Izaire et déjeuner au château proposés par l'association « vie et château »

**Samedi 17 et dimanche 18 aout :** Fête votive organisée par le comité des fêtes (voir ci-dessus)

**Mercredi 21 aout :** Concours de pétanque au camping du Batut, au bord du Tarn, à partir de 15H proposé par l'association des amis de Salelles

**Dimanche 01 septembre :** Repas des villages au bord du Dourdou

**Samedi 21 et Dimanche 22 septembre :** salon des arts et du patrimoine au château avec une exposition dans la salle du synode.